

LES EVOLUTIONS ECONOMIQUES DANS LA LOIRE

Sommaire

Economie ligérienne	3
Industrie	7
Construction	10
Commerce	13
Services	16
Artisanat	19
Commerce international	22
La décarbonation : un enjeu pour l'économie	24

Le partenariat

En 1998, Emplois Loire Observatoire et epures, l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise, ont souhaité mettre en commun leurs compétences au profit d'un dispositif partenarial d'observation économique, au service du territoire et de ses acteurs. Le partenariat s'est très vite étoffé pour rassembler toutes les structures locales qui réalisent de l'observation économique : d'abord la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne puis, en 2010, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes-Loire et, plus récemment, l'Urssaf Rhône-Alpes et l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne. Cette observation coordonnée, quantitative et qualitative, renouvelée tous les ans, vise à aider les acteurs à mieux orienter l'action publique économique de leurs territoires.

Les évolutions économiques 2022-2023, en bref

L'emploi dans la Loire a poursuivi sa progression en 2022 après une année 2021 record (+ 7 000 emplois dans un contexte de reprise forte post crise sanitaire). En 2022, l'emploi progresse de 0,9 %, soit 1 800 emplois privés supplémentaires, pour s'établir à 199 600 salariés privés dans le département. En Auvergne-Rhône-Alpes et en France, la progression de l'emploi est plus importante (respectivement + 1,7 % et + 1,8 %).

Cette progression s'est traduite par une hausse des déclarations préalables à l'embauche de 11 % en 2022. Les projections pour 2023 étaient également positives avec une hausse des projets de recrutement. Au total, les entreprises ligériennes ont émis le souhait de recruter plus de 25 000 professionnels cette année (entreprises interrogées en fin d'année 2022). Les entreprises se heurtent toujours à de fortes difficultés pour recruter, avec 63 % des recrutements jugés difficiles, soit près de deux recrutements sur trois.

Toutefois, les chiffres au 30 juin 2023 indiquent des premiers signes d'un ralentissement sur le marché de l'emploi. En effet, au 2^e trimestre 2023, l'emploi sur le département a diminué de 0,3 % par rapport au 1^{er} trimestre 2023, s'expliquant par une baisse du recours à l'intérim. Sur un an, celui-ci a diminué de 9,4 %. En complément, les offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi sur un an diminuent fortement (- 20,5 %). Le taux de chômage est légèrement remonté à 7,3 % au 2^e trimestre 2023, soit + 0,2 point sur un trimestre, selon l'INSEE. La Banque de France prévoit également une hausse du taux de chômage en 2024 et 2025 au niveau national. Celui-ci devrait atteindre 7,8 % en 2025 contre 7,2 % aujourd'hui.

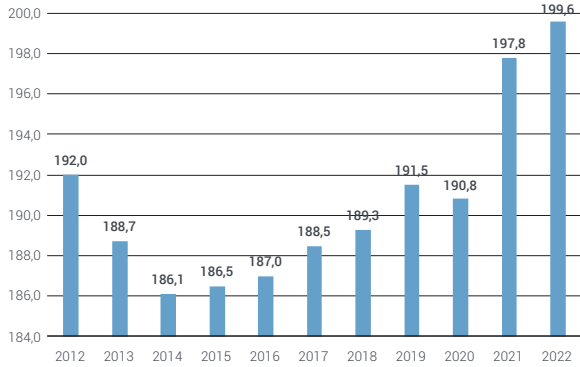
En 2023, la France devrait connaître une croissance de son PIB de 0,9 % (contre 0,5 % prévue initialement). Les taux de croissance de 2024 et de 2025 s'inscrivent dans la continuité avec des projections de respectivement + 0,9 % et + 1,0 % selon la Banque de France.



ECONOMIE LIGÉRIENNE

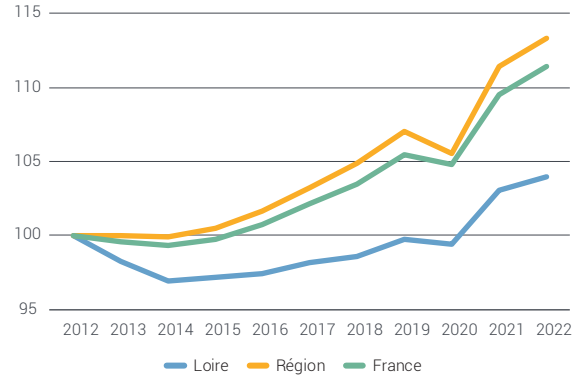
L'EFFECTIF SALARIÉ PRIVÉ

Effectifs ligériens (en milliers)



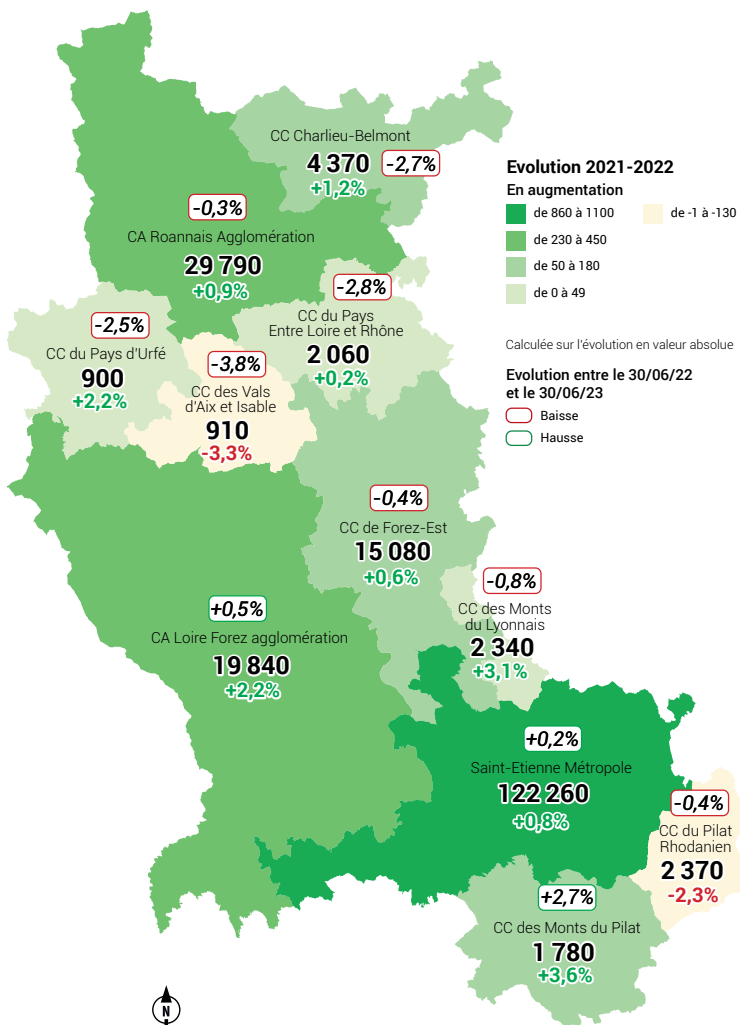
Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; traitement : epures

Evolution des effectifs



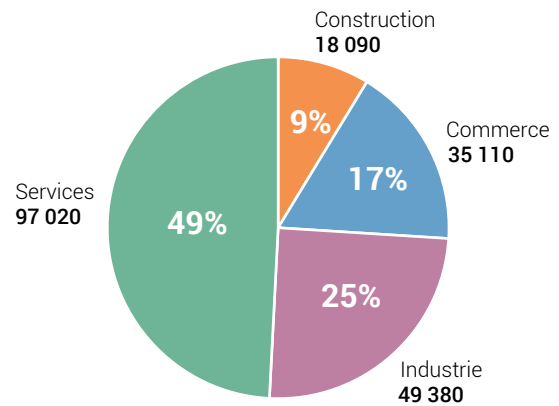
Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; traitement : epures

Effectifs par intercommunalité et évolution



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; traitement : epures

Effectifs par secteur d'activité



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; traitement : epures

LES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS Evolution du 30/06/2022 au 30/06/2023

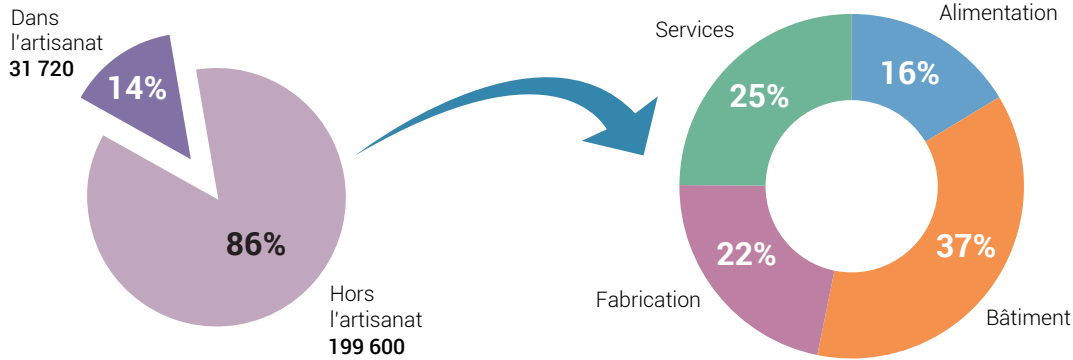
+0,5%
soit une hausse de 100 établissements

+0,0%
une stabilisation des effectifs

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; traitement : epures

L'ARTISANAT

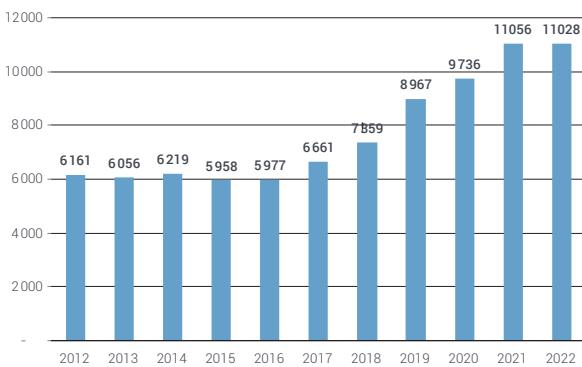
Poids et répartition de l'effectif artisanal



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; traitement CMAR-Loire

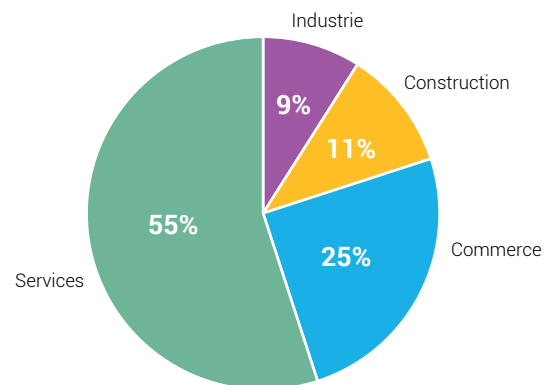
LA CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS

Evolution de la création d'établissements



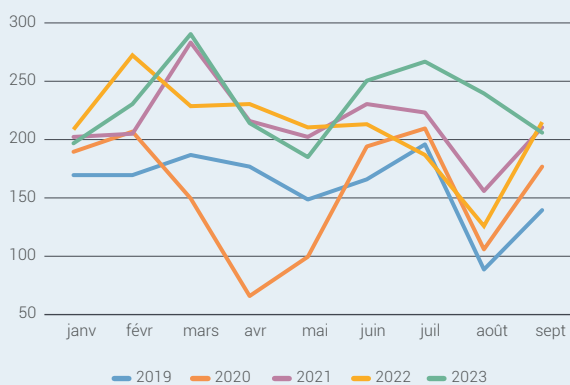
Source : INSEE, traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

Création d'établissements par secteur d'activité

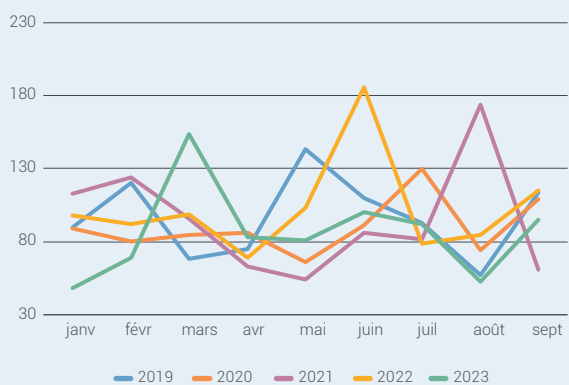


Les créations et radiations mensuelles

NOMBRE DE CRÉATIONS MENSUELLES



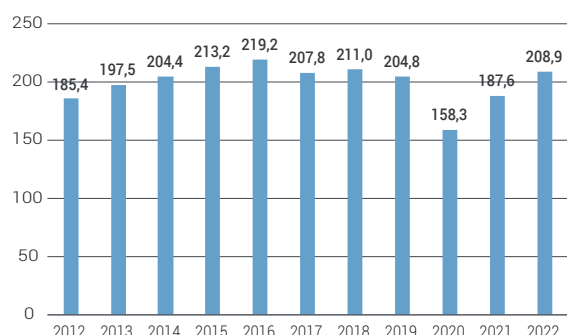
NOMBRE DE RADIATIONS MENSUELLES



Source : Datainfogreffe, traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

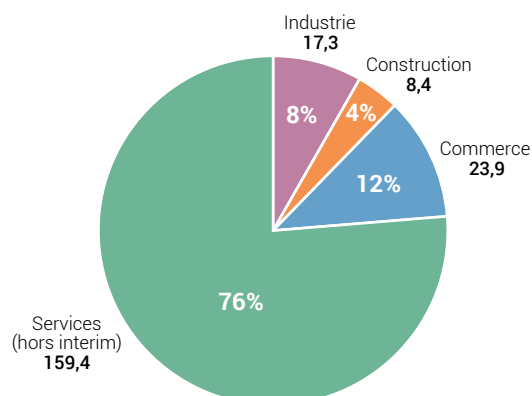
LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE (DPAE)

Evolution du nombre de DPAE (en milliers)



Source : Urssaf ; traitement : ELO

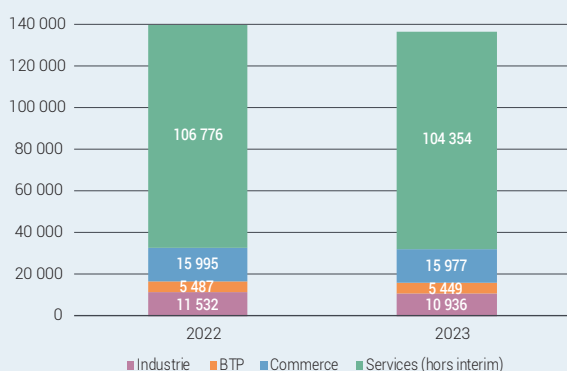
Nombre de DPAE par secteur d'activité (en milliers)



Source : Urssaf ; traitement : ELO

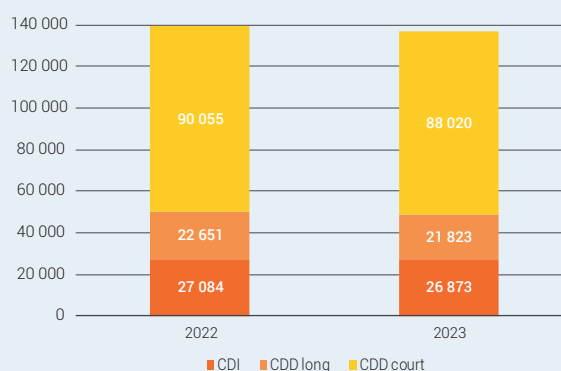
LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE

NOMBRE DE DPAE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ SUR LES 8 PREMIERS MOIS DE 2022 ET 2023 (EN MILLIERS)



Source : Urssaf, Dares ; traitement : ELO

EVOLUTION 2022-2023 DES DPAE PAR TYPE DE CONTRAT (EN MILLIERS)



Source : Urssaf, Dares ; traitement : ELO

LES OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI ENREGISTRÉES (CATÉGORIES A, B ET C) DU 1^{ER} JUILLET 2022 AU 30 JUIN 2023

28 681 offres d'emploi

72 925 demandes d'emploi

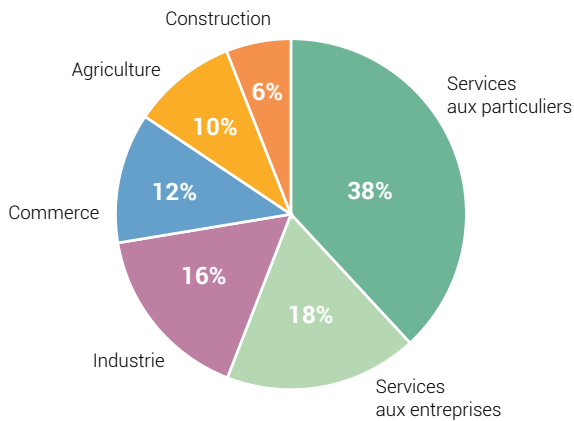


56 294 demandeurs d'emploi en Cat. A, B, C → - 1,1 % sur 1 an

Source : Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, données au 30/06/2023 ; traitement : ELO

BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE

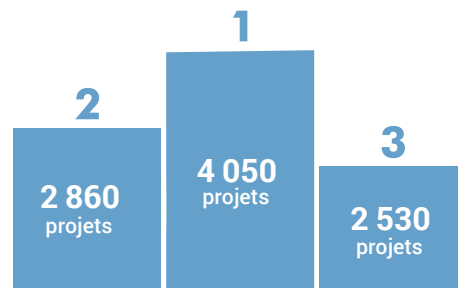
25 240 projets de recrutement



Source : BMO Pôle emploi ; Traitement : ELO

Secteurs d'activité qui recrutent le plus en 2023

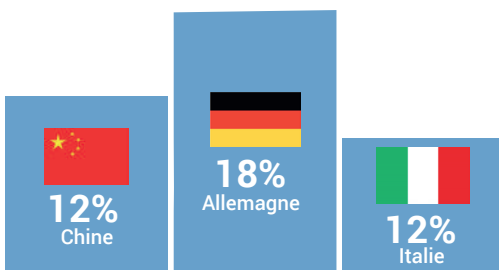
1. Santé humaine et action sociale
2. Services scientifiques, techniques, administratif & soutien
3. Hébergement et restauration
4. Construction
5. Commerce de détail



Source : BMO Pôle emploi ; traitement : ELO

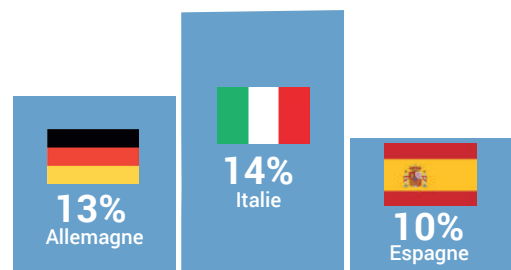
LE COMMERCE INTERNATIONAL

Pays fournisseurs de la Loire en 2022



Source : Douanes ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

Pays clients de la Loire en 2022



Source : Douanes ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

5,2 M€ d'importations

Principaux produits	%
Produits chimiques, engrais, plastiques et caoutchouc synthétique	12%
Produits alimentaires	10%
Coutellerie, outillage, quincaillerie	7%
Produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier	5%
Machines et équipements d'usage général	4%

Source : Douanes ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

4,5 M€ d'exportations

Principaux produits	%
Produits chimiques, engrais, plastiques et caoutchouc synthétique	19%
Produits alimentaires	8%
Produits de l'agriculture et de la chasse	7%
Machines et équipements d'usage général	7%
Équipements automobiles	6%

Source : Douanes ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

CHIFFRES-CLES

	LOIRE (en nombre)	Auvergne-Rhône-Alpes (en nombre)	Evolution 2021-2022 (%)		
			Loire	Auvergne- Rhône-Alpes	France
Etablissements privés	2 400	21 680	-0,2%	+0,2%	+0,4%
Création d'établissements	955	10 451	+25,2%	+12,5%	+15,1%
Effectifs salariés privés	49 380	498 150	+0,9%	+1,7%	+1,2%

Source : Urssaf ; traitement : epures

HAUSSE DES EFFECTIFS SALARIÉS

En 2022, la Loire compte 2 400 établissements industriels. Leur nombre recule de 0,2 % par rapport à 2021. A l'inverse, il progresse en Auvergne-Rhône-Alpes (+ 0,2 %) et en France (+ 0,4 %).

En 2022, l'industrie compte 49 400 effectifs salariés dans la Loire. Ils croissent de 0,9 % par rapport à 2021. Cette hausse est moins importante qu'aux niveaux régional (+ 1,7 %) et national (+ 1,2 %).

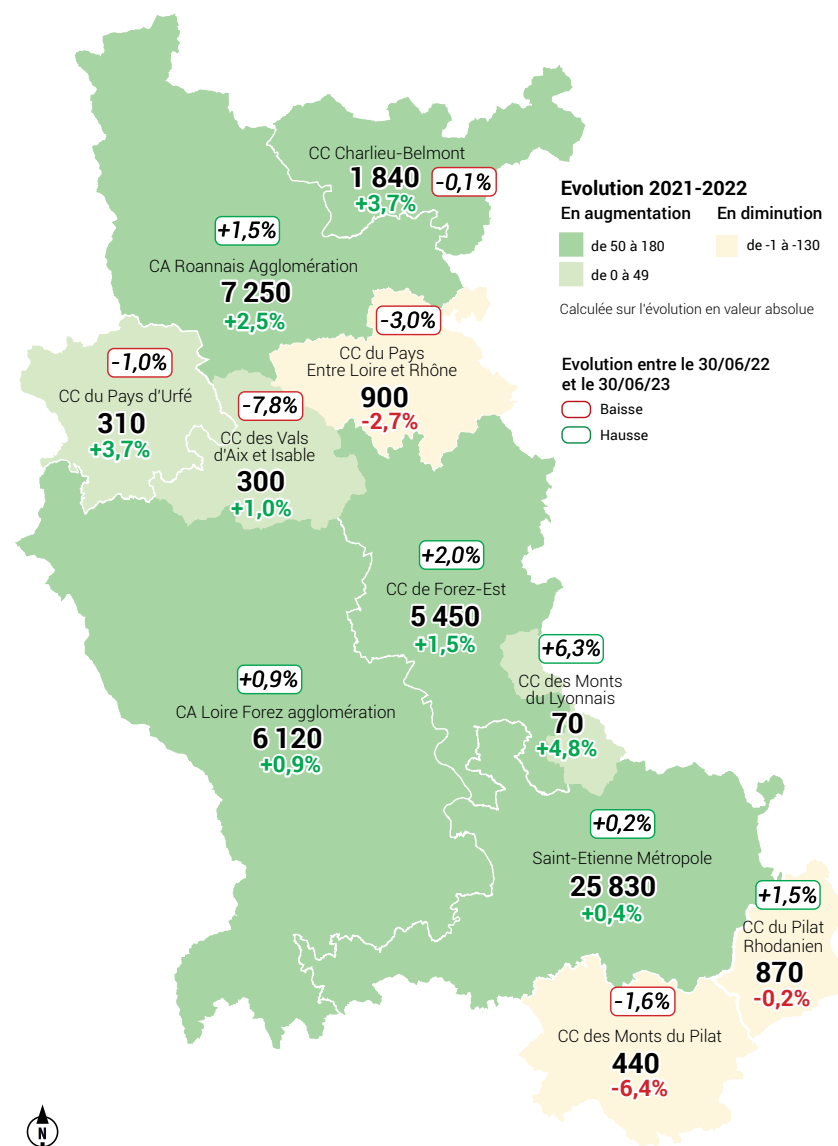
Entre 2012 et 2022, le secteur a gagné 300 salariés dans le département. Les effectifs salariés ont fortement diminué entre 2012 et 2016 avec la perte de 1 900 postes. En revanche, entre 2017 et 2019, ils ont augmenté avec la création de 1 450 postes. En 2020, en raison de la crise sanitaire, l'industrie a perdu 400 postes mais depuis 2021, elle gagne 1 150 effectifs salariés, dont 450 en 2022.

L'industrie représentait 25,6 % des effectifs ligériens en 2012 alors qu'en 2022, cette part atteint 24,7 %. Elle reste supérieure aux niveaux régional (20,2 %) et national (15,8 %). Le poids de l'industrie demeure dominant dans le tissu économique ligérien.

Avec une hausse de 5,3 % des effectifs salariés, l'électricité-électronique est l'activité la plus dynamique entre 2021 et 2022. En revanche, quelques secteurs perdent des postes sur cette période, notamment l'industrie automobile (- 3,3 %).

Les effectifs salariés de la majorité des intercommunalités de la Loire augmentent dans l'industrie entre 2021 et 2022. Roannais Agglomération est la zone qui gagne le plus d'effectifs salariés (+ 180 postes), grâce notamment à la métallurgie-mécanique. En revanche, les intercommunalités des Monts du Pilat et du Pays entre Loire et Rhône perdent des effectifs.

EVOLUTION ANNUELLE DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS PAR INTERCOMMUNALITÉ



Source : Urssaf ; traitement : epures

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS DANS LES SECTEURS INDUSTRIELS

Secteurs	Nombre de salariés en 2022	Evolution absolue 2021-2022	Evolution relative 2021-2022
→ Métallurgie-mécanique	17 160	+80	+0,5%
↗ Activités agroalimentaires	8 500	+130	+1,6%
↗ Textile, habillement, cuir	4 930	+180	+3,9%
→ Caoutchouc, plastique	3 990	-30	-0,6%
→ Chimie, pharmacie	2 380	+20	+0,6%
↗ Electricité-électronique	2 280	+120	+5,3%
↘ Industrie automobile	2 250	-80	-3,3%
→ Bois-meuble	1 790	+10	+0,3%
↘ Carton, édition, imprimerie, reproduction	1 590	-30	-1,8%
↗ Production et distribution d'énergie	1 440	+30	+1,9%
↗ Environnement	1 270	+40	+3,6%
↘ Autres industries manufacturières	1 070	-30	-2,5%
→ Optique	550	+10	+0,7%
→ Industries extractives	180	0	0,0%
Total Industrie	49 380	+450	+0,9%

Source : Urssaf ; traitement : epures

LES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS

Evolution du 30/06/2022 au 30/06/2023

- 1,8 %

soit une baisse de 50 établissements

+ 0,6 %

soit un gain de 290 postes

↗ Métallurgie - mécanique **+ 120** postes

↗ Electricité, électronique **+ 110** postes

↘ Industrie automobile **- 160** postes

Source : Urssaf ; traitement : epures

Au 30 juin 2023, les effectifs salariés de l'industrie augmentent de 0,6 % par rapport au 30 juin 2022, notamment dans l'électricité-électronique (+ 5,2 %). En revanche, l'industrie automobile perd 160 postes (- 6,8 %).

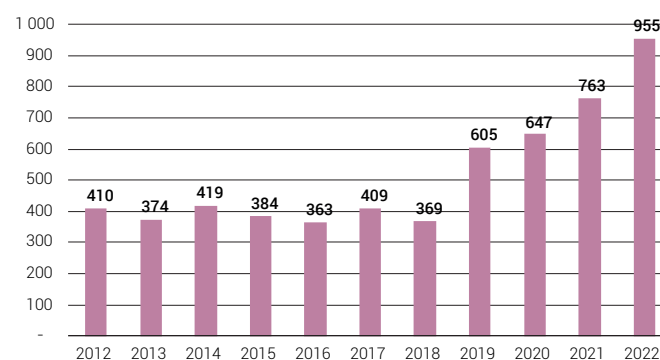
Les effectifs salariés de la majorité des intercommunalités progressent entre le 30 juin 2022 et le 30 juin 2023. Roannais Agglomération et Forez-Est sont les zones qui gagnent le plus de postes (+ 110 chacune), respectivement dans la métallurgie (+ 80) et le textile (+ 90). A l'inverse, les quatre intercommunalités entre 300 et 870 salariés perdent toutes des effectifs.

PROGRESSION DES CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

Les créations d'établissements industriels sont en hausse de 25,2 % dans le département. Elles augmentent également en Auvergne-Rhône-Alpes (+ 7,6 %), tout comme en France (+ 15,1 %).

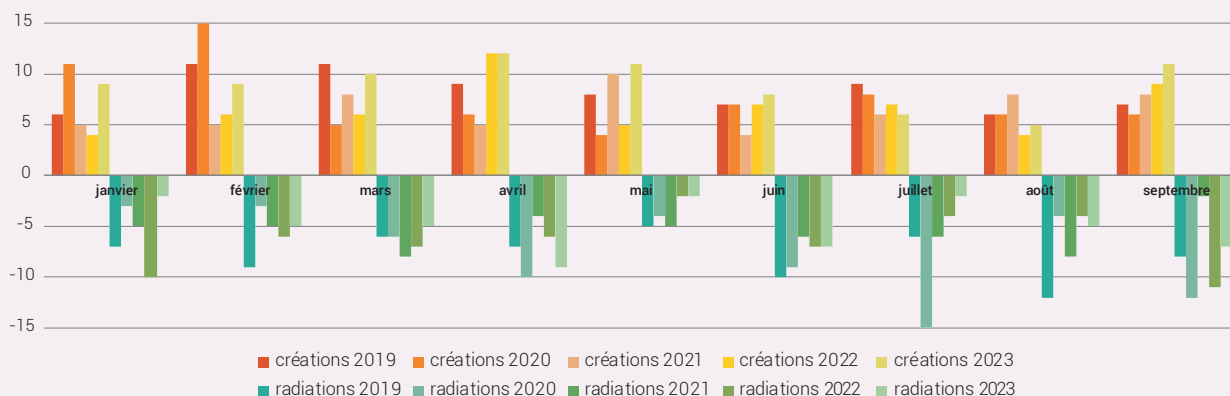
Le poids des immatriculations dans le secteur industriel augmente dans la Loire, passant de 6,9 % à 8,7 %. Il s'établit à 7,6 % au niveau régional (+ 0,8 point) et à 6,5 % au plan national (+ 0,8 point).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS



Source : INSEE ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

LES CRÉATIONS ET RADIATIONS MENSUELLES



Source : Datainfogreffe, traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

Les créations dans le secteur de l'industrie se maintiennent au cours du premier trimestre 2023, puis connaissent une baisse pendant l'été, avant de reprendre en septembre. Les radiations sont en hausse en ce début d'automne.

DE FORTES TENSIONS POUR RECRUTER QUEL QUE SOIT LE PROFIL RECHERCHÉ

Pour l'année 2023, le secteur industriel compte 4 160 projets de recrutement, dont 67,8 % jugés difficiles. Ce chiffre est en diminution de 8,6 % par rapport aux projets de recrutement de 2022. Les fortes difficultés de recrutement concernent les ouvriers (qualifiés ou non qualifiés), plus particulièrement les chaudronniers et les soudeurs. Les profils d'ingénieur (R&D ou production) sont également difficiles à recruter.

LES PRINCIPAUX BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE POUR LES MÉTIERS INDUSTRIELS

Métiers	Projets de recrutement
Ouvriers non qualifiés des industries agro-alimentaires	400
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	290
Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	230
Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	180
Boulangers, pâtisseries	150

Source : BMO Pôle emploi 2023 ; traitement : ELO

DES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE (DPAE) AU-DESSUS DE LEUR NIVEAU D'AVANT CRISE

En 2022, l'industrie a enregistré 17 300 DPAE (8,3 % du total ligérien). Ce chiffre a progressé de 13,8 % entre 2021 et 2022. Le type de contrat le plus représenté est le CDI. De plus, depuis dix ans, sa part augmente au détriment des CDD de moins d'un mois.

Sur les huit premiers mois de l'année 2023, les DPAE sont en retrait de 5,2 % par rapport à la même période en 2022. Le nombre de CDD diminue de 9,6 %. Les CDI progressent de 1,9 %.

Source : Urssaf ; traitement : ELO

CHIFFRES-CLES

	LOIRE (en nombre)	Auvergne-Rhône-Alpes (en nombre)	Evolution 2021-2022 (%)		
			Loire	Auvergne- Rhône-Alpes	France
Etablissements privés	2 850	31 300	+1,2%	+1,7%	+1,3%
Création d'établissements	1 197	13 354	-6,0%	+0,8%	+3,2%
Effectifs salariés privés	18 090	204 930	+0,5%	+0,3%	+0,8%

Source : Urssaf ; traitement : epures

AUGMENTATION DES EFFECTIFS SALARIÉS

En 2022, la Loire compte 2 850 établissements dans la construction. Ils augmentent de 1,2 % par rapport à 2021. Cette hausse est légèrement inférieure en Auvergne-Rhône-Alpes (+ 1,7 %) et en France (+ 1,3 %).

En 2022, ce secteur compte 18 100 effectifs salariés dans la Loire. Il progresse de 0,5 % par rapport à 2021. Cette hausse est similaire aux niveaux régional (+ 0,3 %) et national (+ 0,8 %).

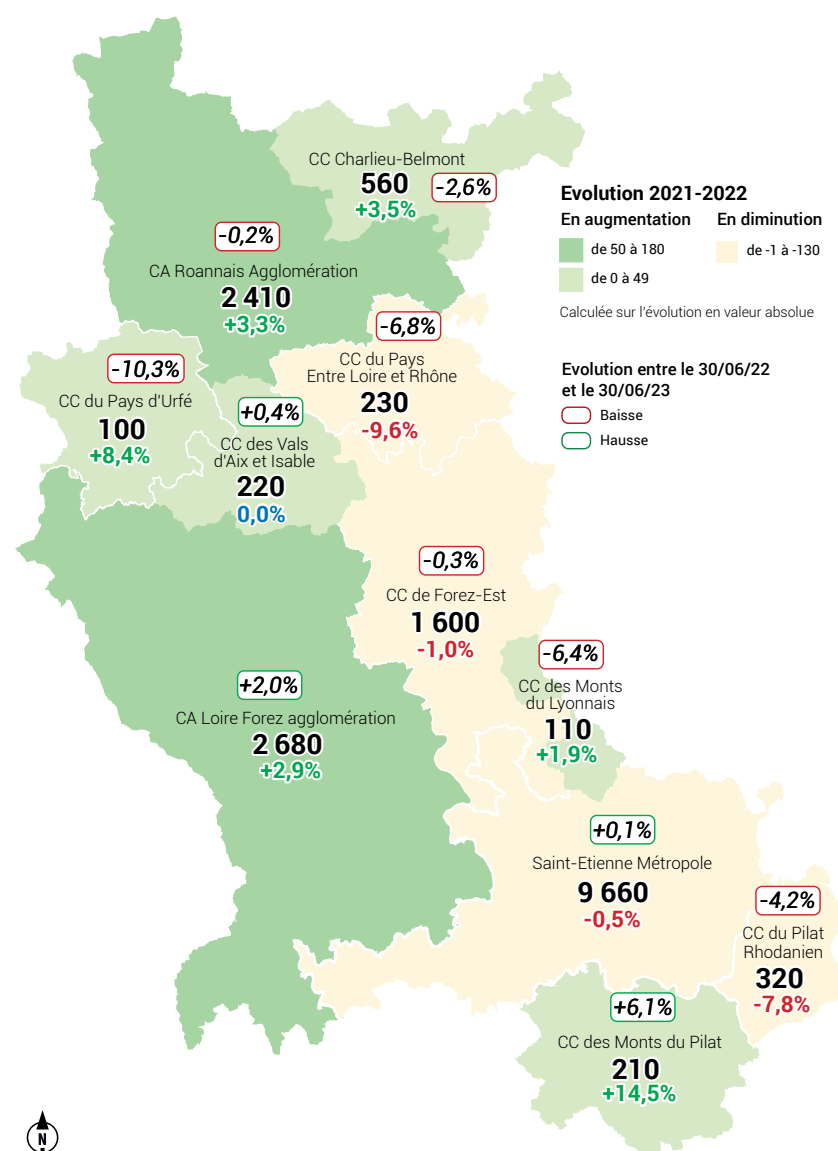
Entre 2012 et 2022, le secteur a perdu 200 salariés dans le département. Il n'a cessé de perdre des salariés entre 2013 et 2016 (- 2 500 postes). La tendance s'inverse depuis 2017, avec la création de 2 300 postes, dont 100 entre 2021 et 2022.

En 2012, la construction représentait 9,5 % des effectifs ligériens alors qu'en 2022, cette part atteint 9,1 %. Elle est supérieure aux niveaux régional (8,3 %) et national (8,3 %).

Les effectifs salariés des travaux de construction spécialisés, principale activité du BTP, gagnent 90 postes (+ 0,6 %) alors que ceux de la construction reculent.

Les effectifs salariés de la majorité des intercommunalités de la Loire augmentent dans la construction entre 2021 et 2022. Concernant les intercommunalités de plus de 1 000 salariés, Roannais Agglomération et Loire Forez agglomération sont les plus dynamiques avec chacun 80 postes supplémentaires en un an. A l'inverse, Saint-Etienne Métropole et Forez-Est perdent quelques postes (respectivement - 50 et - 20).

EVOLUTION ANNUELLE DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS PAR INTERCOMMUNALITÉ



Source : Urssaf ; traitement : epures

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

Secteurs	Nombre de salariés en 2022	Evolution absolue 2021-2022	Evolution relative 2021-2022
→ Travaux de construction spécialisés	15 810	+90	+0,6%
↗ Génie civil	1 770	+30	+1,9%
↘ Construction de bâtiments	510	-30	-6,0%
Total Construction	18 090	+90	+0,5%

Source : Urssaf ; traitement : epures

LES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS

Evolution du 30/06/2022 au 30/06/2023

- 1,2 %

soit une baisse de 40 établissements

+ 0,0 %

soit une stabilité des effectifs

↗ Travaux de construction spécialisés	+ 80 postes
↘ Génie civil	- 40 postes
↘ Construction de bâtiment	- 30 postes

Source : Urssaf ; traitement : epures

Au 30 juin 2023, les effectifs salariés de la construction stagnent par rapport au 30 juin 2022. Les travaux de construction spécialisés gagnent des postes (+ 80 postes) alors que les autres activités de ce secteur en perdent.

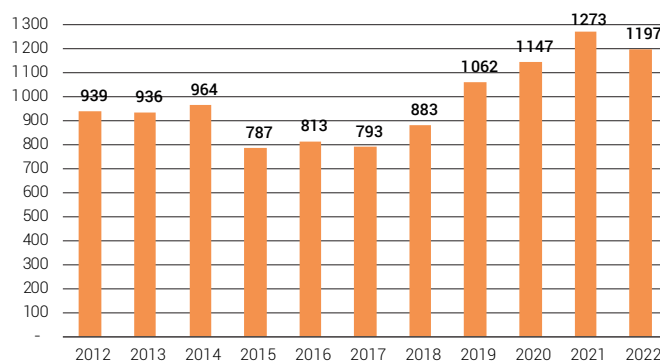
Les effectifs salariés de la majorité des intercommunalités de la Loire diminuent sur la période. La Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône est la zone qui perd le plus de postes (- 20). Seules Roannais Agglomération, la plus dynamique (+ 2,0 %), Saint-Etienne Métropole et les Mont du Pilat gagnent des postes.

RECU DES CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

Les créations dans le secteur de la construction reculent de 6,0 % sur le territoire ligérien. Elles progressent de 0,8 % au niveau régional et de 3,2 % au niveau national.

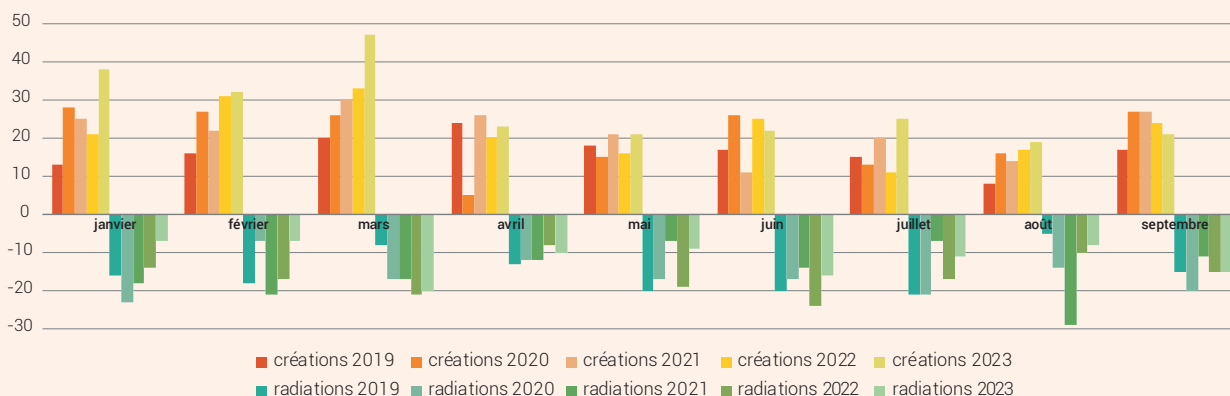
Dans la Loire, le poids des immatriculations dans le secteur de la construction est en baisse par rapport au niveau enregistré en 2021 (11,5 % ; - 0,7 point). Il reste stable en Auvergne-Rhône-Alpes (9,7 %) et en France (8,7 %).

ÉVOLUTION DE LA CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS DE LA CONSTRUCTION



Source : INSEE ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

LES CRÉATIONS ET RADIATIONS MENSUELLES



Source : DatainfoGREFFE, traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

Les créations dans le secteur de la construction progressent au premier trimestre 2023, puis diminuent à partir du mois d'avril. Le mois de mars enregistre le nombre de radiations le plus élevé de l'année.

DES TENSIONS FORTES SUR LES PROJETS DE RECRUTEMENT, PARTICULIÈREMENT POUR LES OUVRIERS

Pour l'année 2023, le secteur de la construction compte 2 430 projets de recrutement, dont 76,1 % jugés difficiles. Ce chiffre est en baisse de 13,2 % par rapport aux projets de recrutement de 2022. Les entreprises interrogées déclarent rencontrer de fortes difficultés à recruter des ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment, des menuisiers, des couvreurs et des charpentiers. De manière générale, les recrutements des ouvriers (qualifiés ou non qualifiés) du gros œuvre et du second œuvre sont jugés difficiles.

LES PRINCIPAUX BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE POUR LES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION

Métiers	Projets de recrutement
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	320
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	280
Plombiers, chauffagistes	280
Electriciens du bâtiment	210
Maçons	190

Source : BMO Pôle emploi 2023 ; traitement : ELO

DES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE (DPAE) AU-DESSUS DE LEUR NIVEAU D'AVANT CRISE

En 2022, la construction a enregistré 8 400 DPAE (4,0 % du total ligérien). Ce chiffre a diminué de 4,1 % entre 2021 et 2022. Ces 10 dernières années, le type de contrat le plus représenté était le CDD de plus d'un mois. En 2022, ce sont les CDI qui sont les plus nombreux (42,4 % contre 42,2 %).

Sur les huit premiers mois de l'année 2023, les DPAE sont en retrait de 0,7 % par rapport à la même période en 2022. Seuls les CDI diminuent (- 4,7 %).

Source : Urssaf ; traitement : ELO

CHIFFRES-CLES

	LOIRE (en nombre)	Auvergne-Rhône-Alpes (en nombre)	Evolution 2021-2022 (%)		
			Loire	Auvergne- Rhône-Alpes	France
Etablissements privés	4 590	52 810	-1,0%	+0,5%	+0,5%
Création d'établissements	2 766	31 964	-17,4%	-19,5%	-19,7%
Effectifs salariés privés	35 110	412 110	+0,0%	+0,8%	+0,7%

Source : Urssaf ; traitement : epures

STAGNATION DES EFFECTIFS SALARIÉS

En 2022, la Loire compte 4 600 établissements dans le commerce. Ils reculent de 1,0 % par rapport à 2021 alors qu'ils progressent de 0,5 % en Auvergne-Rhône-Alpes et en France.

En 2022, le commerce compte 35 100 effectifs salariés dans la Loire, en stagnation par rapport à 2021, alors qu'ils augmentent aux niveaux régional (+ 0,8 %) et national (+ 0,7 %).

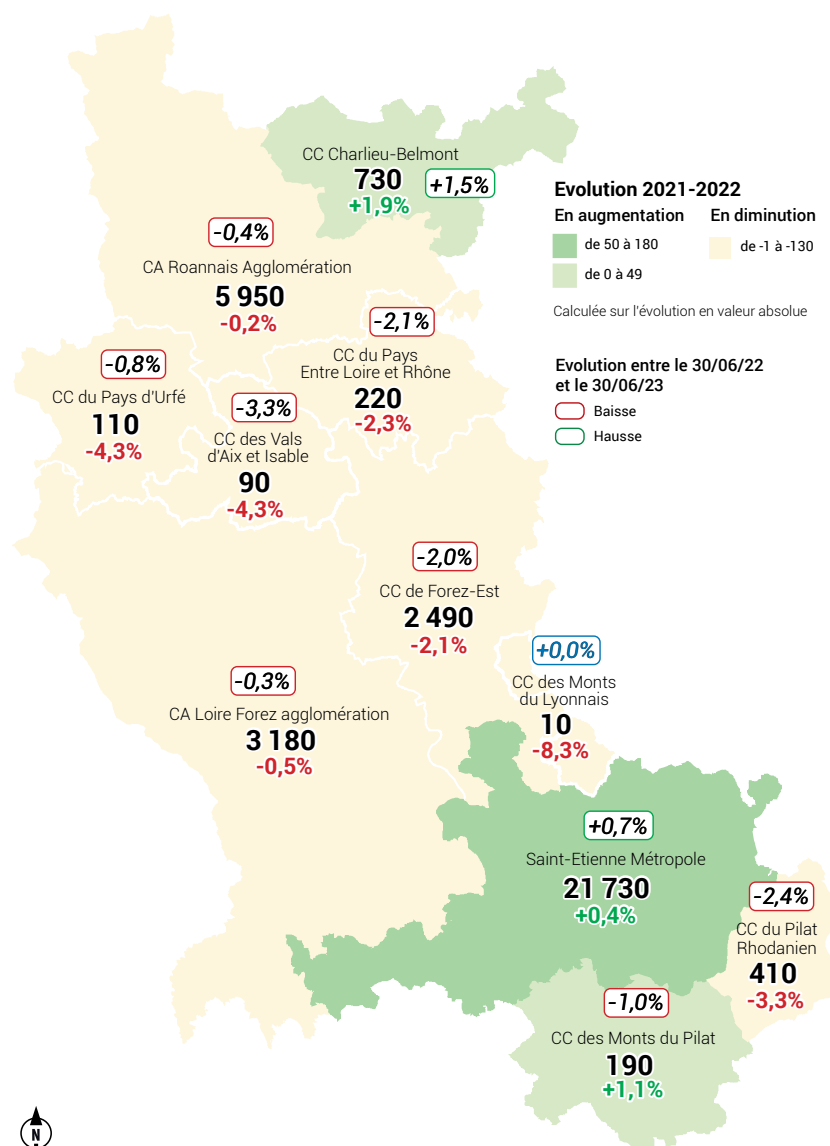
Entre 2012 et 2022, le secteur a gagné 2 600 salariés dans le département. Entre 2012 et 2014, les effectifs salariés ont diminué (- 1 400). La tendance s'est inversée depuis 2015 avec la création de 4 000 postes dans ce secteur, dont 1 500 entre 2020 et 2021.

En 2022, le commerce représente 17,6 % des effectifs ligériens. Cette part est similaire à celle de 2012 (17,0 %). Elle est supérieure aux niveaux régional (16,7 %) et national (17,0 %).

Avec une hausse de 1,6 % des effectifs entre 2021 et 2022, le commerce de gros est le secteur le plus dynamique, soit 130 postes supplémentaires. En revanche, le commerce de détail, principale activité commerciale, perd des effectifs salariés (- 180).

Les effectifs salariés de la majorité des intercommunalités de la Loire diminuent dans le commerce entre 2021 et 2022. Ils reculent le plus dans la zone de Forez-Est (- 50 postes), notamment dans le commerce de gros. En revanche, les effectifs de seulement trois intercommunalités progressent, dont Saint-Etienne Métropole (+ 90 postes) principalement grâce au commerce de gros.

EVOLUTION ANNUELLE DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS PAR INTERCOMMUNALITÉ



Source : Urssaf ; traitement : epures

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS DANS LE SECTEUR DU COMMERCE

Secteurs	Nombre de salariés en 2022	Evolution absolue 2021-2022	Evolution relative 2021-2022
→ Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	21 190	-180	-0,9%
↗ Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	8 740	+130	+1,6%
→ Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	5 180	+40	+0,8%
Total Commerce	35 110	-10	+0,0%

Source : URSSAF ; traitement : epures

LES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS Evolution du 30/06/2022 au 30/06/2023

- 0,4 %

soit une baisse de 20 établissements

+ 0,1 %

soit un gain de 50 postes

- ↗ Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles **+ 160** postes
- ↗ Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles **+ 70** postes
- ↘ Commerce de détail **- 180** postes

Source : Urssaf ; traitement : epures

Au 30 juin 2023, les effectifs salariés du commerce augmentent de 0,1 % par rapport au 30 juin 2022, notamment dans le commerce de gros (+ 160 postes). Cette hausse est moins importante dans le commerce et réparation d'automobiles (+ 70), alors que le commerce de détail perd 180 postes.

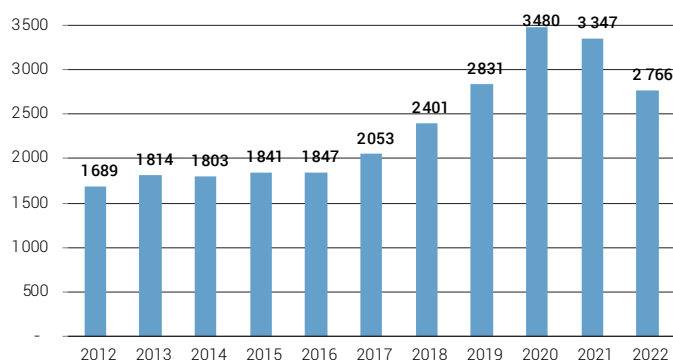
Les effectifs salariés de la majorité des intercommunalités de la Loire diminuent sur la période. Forez-Est est la plus touchée (- 50 postes). En revanche, seules Saint-Etienne Métropole (+ 150 postes, principalement dans le commerce de gros) et Charlieu-Belmont (+ 10) gagnent des postes.

FORTE BAISSÉ DES CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

Le nombre de créations d'établissements commerciaux connaît une forte baisse par rapport à 2021, sur l'ensemble du territoire : - 17,4 % dans la Loire, - 19,5 % en région et - 19,7 % en France.

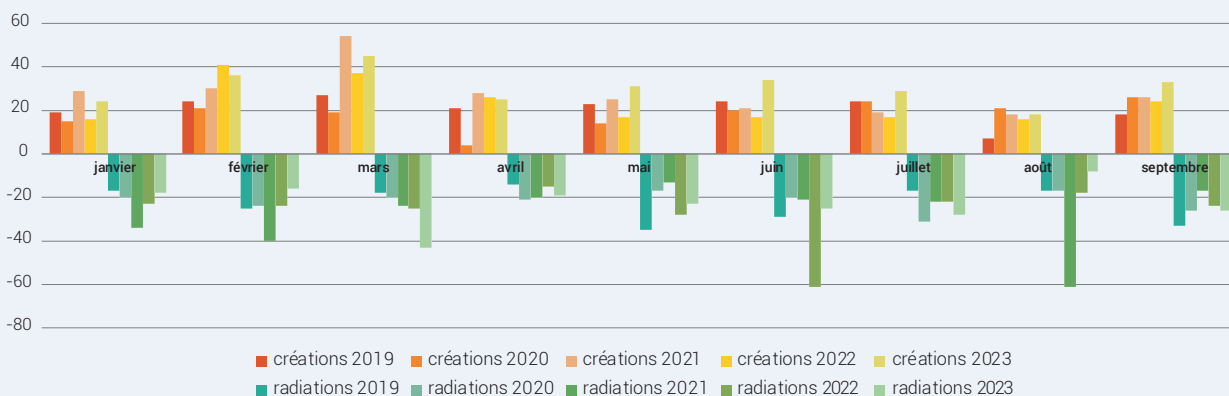
Le poids des immatriculations dans le secteur du commerce recule de 5,2 points dans la Loire (25,2 %), de 5,9 points en Auvergne-Rhône-Alpes (23,1 %) et de 6,6 points en France (25,2 %).

ÉVOLUTION DE LA CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS DU COMMERCE



Source : INSEE ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

LES CRÉATIONS ET RADIATIONS MENSUELLES



Source : DatainfoGREFFE, traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

En 2023, les immatriculations d'activités commerciales progressent en début d'année, puis diminuent dès le mois de mars. Les radiations explosent en mars.

DES TENSIONS SUR LES PROJETS DE RECRUTEMENT PLUS FAIBLES QUE DANS LES AUTRES SECTEURS

Pour l'année 2023, le secteur du commerce compte 3 030 projets de recrutement, dont 51,5 % jugés difficiles. Ce chiffre est en baisse de 12,2 % par rapport aux projets de recrutement de 2022. Les entreprises interrogées déclarent rencontrer de fortes difficultés à recruter des technico-commerciaux, des représentants et des vendeurs en ameublement et bricolage. Il est également compliqué de recruter des techniciens médicaux, des préparateurs et des pharmaciens.

LES PRINCIPAUX BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE POUR LES MÉTIERS DU COMMERCE

Métiers	Projets de recrutement
Employés de libre service	340
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	270
Vendeurs en habillement et accessoires (luxe, sport, loisirs et culturels)	210
Vendeurs en produits alimentaires	170
Caissiers	150

Source : BMO Pôle emploi 2023 ; traitement : ELO

DES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE (DPAE) ENCORE EN RETRAIT PAR RAPPORT À LEUR NIVEAU D'AVANT CRISE

En 2022, le commerce a enregistré 23 900 DPAE (11,4 % du total ligérien). Ce chiffre a baissé de 1,4 % entre 2021 et 2022. Le type de contrat le plus représenté reste le CDD de moins d'un mois. Toutefois, depuis dix ans, la part des CDI et des CDD de plus d'un mois augmente. Ainsi, les CDI représentaient 19 % des contrats en 2012, 35 % aujourd'hui.

Sur les huit premiers mois de l'année 2023, les DPAE diminuent de 0,1 % par rapport à la même période en 2022. Cette baisse s'explique par une baisse du nombre de CDD courts (- 680) que ne compense pas totalement la hausse des CDI (+ 610) et des CDD longs (+ 50).

Source : Urssaf ; traitement : ELO

CHIFFRES-CLES

	LOIRE (en nombre)	Auvergne-Rhône-Alpes (en nombre)	Evolution 2021-2022 (%)		
			Loire	Auvergne- Rhône-Alpes	France
Etablissements privés	11 130	139 860	+2,1%	+1,9%	+1,7%
Création d'établissements	6 110	82 473	+7,7%	+10,3%	+12,2%
Effectifs salariés privés	97 020	1 353 230	+1,3%	+2,2%	+2,4%

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; traitement : epures

HAUSSE DES EFFECTIFS SALARIÉS

En 2022, la Loire compte 11 100 établissements dans les services. Ils augmentent de 2,1 % par rapport à 2021. Cette évolution est plus forte qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (+ 1,9 %) et en France (+ 1,7 %).

En 2022, les services comptent 97 000 effectifs salariés dans la Loire. Ils progressent de 1,3 % par rapport à 2021. Cette hausse est moins importante qu'aux niveaux régional (+ 2,2 %) et national (+ 2,4 %).

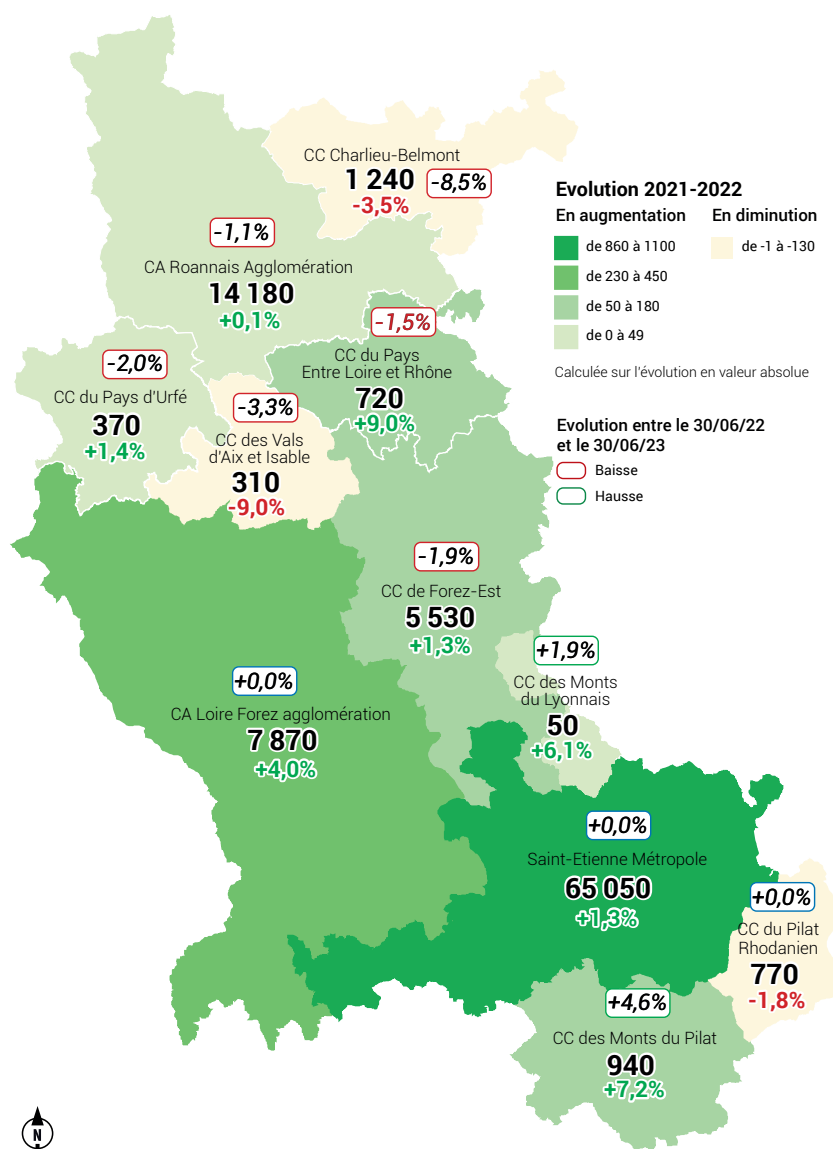
Entre 2012 et 2022, le secteur a gagné 5 000 salariés dans le département. Suite aux baisses successives de 2013 et 2014 (- 1 700 postes), les effectifs des services sont repartis à la hausse entre 2015 et 2017 (+ 1 800). Après un recul en 2018 (- 300) et une hausse en 2019 (+ 1 000), ils ont fortement diminué en 2020 en raison de la crise sanitaire (- 1 100). Depuis 2021, le secteur repart avec une forte hausse des effectifs (+ 5 300, dont + 1 300 entre 2021 et 2022).

Les services représentaient 48,0 % des effectifs ligériens en 2012, contre 48,6 % en 2022. Cette part est inférieure aux niveaux régional (54,8 %) et national (58,9 %).

Avec une hausse d'effectifs salariés de 7,9 %, le secteur des services aux entreprises est le plus dynamique entre 2021 et 2022. En revanche, l'intérim perd 330 postes en un an.

Les effectifs salariés de la majorité des intercommunalités de la Loire augmentent dans les services entre 2021 et 2022. Saint-Etienne Métropole et Loire Forez agglomération gagnent respectivement 870 et 310 postes en un an.

EVOLUTION ANNUELLE DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS PAR INTERCOMMUNALITÉ



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; traitement : epures

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS DANS LE SECTEUR DES SERVICES

Secteurs	Nombre de salariés en 2022	Evolution absolue 2021-2022	Evolution relative 2021-2022
→ Santé et action sociale	23 030	+130	+0,6%
→ Transports et entreposage	11 590	+110	+0,9%
↗ Services aux entreprises	11 010	+800	+7,9%
↗ Conseil	8 590	+200	+2,4%
↗ Hôtels et restaurants	8 510	+210	+2,6%
↗ Finance, banque, assurance	6 860	+150	+2,2%
↗ Activités créatives, de loisirs et associatives	6 360	+390	+6,5%
↘ Intérim	5 680	-330	-5,5%
→ Education	4 250	-10	-0,3%
→ Immobilier et agences de location	3 400	-10	-0,4%
↗ Numérique	2 900	+110	+3,8%
↗ Services aux personnes	2 190	+60	+3,0%
↘ Administration publique	2 190	-520	-19,3%
↘ R&D	390	-10	-1,3%
↗ Autres activités de services	70	+10	+12,1%
Total Services	97 020	+1 290	+1,3%

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; traitement : epures

LES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS Evolution du 30/06/2022 au 30/06/2023

+ 1,8 %

soit une hausse de 210 établissements

- 0,3 %

soit une baisse de 350 postes

- ↘ Intérim **- 1 420** postes
- ↘ Finance, banque, assurance **- 130** postes
- ↗ Services aux entreprises **+ 380** postes

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; traitement : epures

Au 30 juin 2023, les effectifs salariés des services reculent de 0,3 % par rapport au 30 juin 2022, notamment en raison de l'intérim qui perd 1 400 postes. En revanche, ils augmentent dans les services aux entreprises (+ 380 postes).

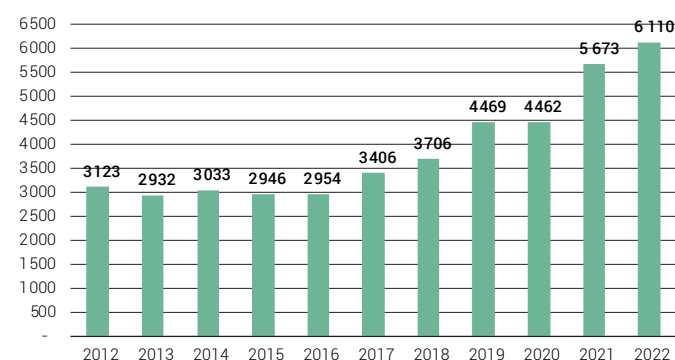
La majorité des intercommunalités perdent des effectifs salariés sur la période, principalement en raison de l'intérim : Roannais Agglomération (- 160), Charlieu-Belmont (- 120) et Forez-Est (- 110). En revanche, les Monts du Pilat et Saint-Etienne Métropole gagnent des postes, respectivement 50 et 30.

PROGRESSION DES CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

Le nombre de créations d'établissements de services progresse de 7,7 % sur le territoire ligérien. Il augmente de 10,3 % en région et de 12,2 % au niveau national.

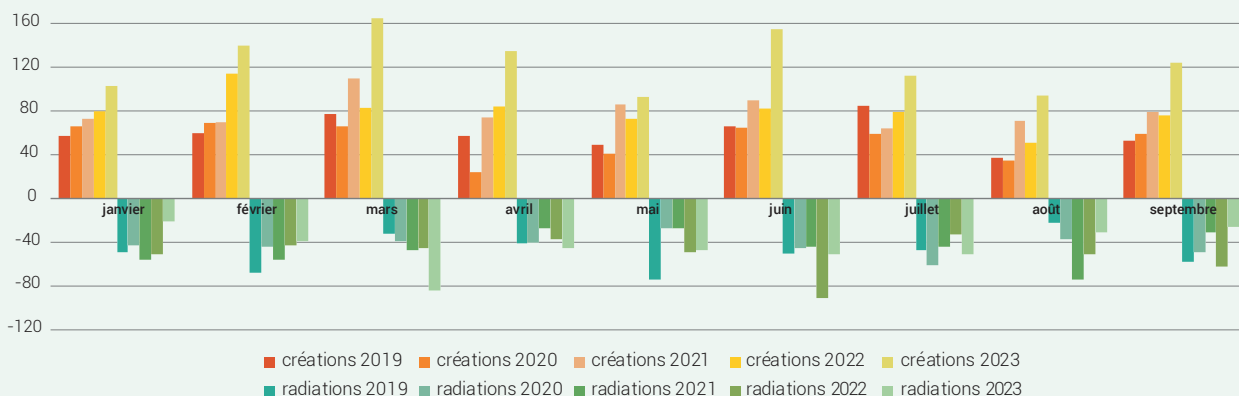
La part des immatriculations dans les services est de 55,4 % dans la Loire (+ 4,1 points). Elle se situe à un niveau proche de celui de la région Auvergne-Rhône-Alpes (59,7 %, + 5,1 points) et de la France (59,6 % ; + 5,7 points).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS DE SERVICE



Source : INSEE ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

LES CRÉATIONS ET RADIATIONS MENSUELLES



En 2023, les immatriculations des activités de services ont diminué sur le premier semestre, puis repartent à la hausse en ce début d'automne. Les radiations ont atteint un pic en juin.

DES TENSIONS FORTES ET EN PROGRESSION SUR LES PROJETS DE RECRUTEMENT

Pour l'année 2023, le secteur des services compte 12 280 projets de recrutement, dont 66,2 % jugés difficiles. Ce chiffre est en hausse de 14,9 % par rapport aux projets de recrutement de 2022 (seul secteur en hausse). Les entreprises interrogées déclarent rencontrer de fortes difficultés à recruter dans les domaines de la santé (aides-soignants, médecins), de l'action sociale (aides à domicile, professionnels de l'action sociale, éducateurs spécialisés), dans l'enseignement (professeurs du supérieur, formateurs), dans le transport (conducteurs de marchandises, conducteurs de voyageurs, livreurs) ainsi que dans la restauration (cuisiniers, chefs cuisiniers).

LES PRINCIPAUX BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE POUR LES MÉTIERS DE SERVICES

Métiers	Projets de recrutement
Aides-soignants	1 350
Professionnels de l'animation socioculturelle	1 140
Aides à domicile et aides ménagères	930
Aides et apprentis de cuisine, employés polyvalents de la restauration	860
Serveurs de cafés restaurants	760
Agents d'entretien de locaux	720

Source : BMO Pôle emploi 2023 ; traitement : ELO

DES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE (DPAE) DE RETOUR A LEUR NIVEAU D'AVANT LA CRISE SANITAIRE

En 2022, les services ont enregistré 159 400 DPAE (76,3 % du total ligérien). Ce chiffre a augmenté de 14,3 % entre 2021 et 2022. Les CDD de moins d'un mois représentent les trois-quarts des types de contrats (part stable sur dix ans).

Sur les huit premiers mois de l'année 2023, les DPAE sont en baisse de 2,3 % par rapport à la même période en 2022. Tous les types de contrat diminuent, plus particulièrement les CDI.

Source : Urssaf ; traitement : ELO

ARTISANAT

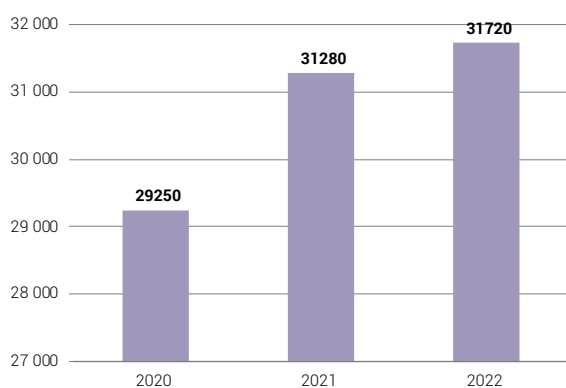
CHIFFRES-CLES

	LOIRE (en nombre)	Auvergne-Rhône-Alpes (en nombre)	Evolution 2021-2022 (%)	
			Loire	Auvergne- Rhône-Alpes
Etablissements privés	21 200	236 870	+4,3%	+3,2%
Entreprises	20 540	224 460	+4,2%	+1,5%
Création d'entreprises	3 080	34 320	+1,5%	-6,1%
Effectifs salariés privés	31 720	348 120	+1,4%	+2,2%

Source : Urssaf ; traitement : epures

HAUSSE DES EFFECTIFS SALARIÉS

EVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS DANS L'ARTISANAT LIGÉRIEN



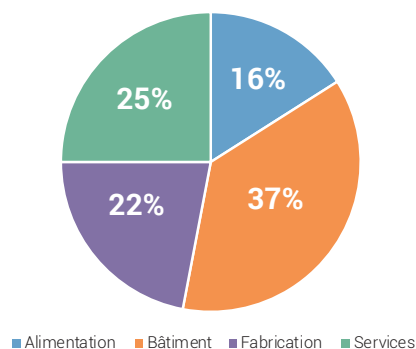
Source : Urssaf ; traitement : CMAR-Loire

En 2022, l'artisanat compte 31 720 effectifs salariés dans la Loire. Ils augmentent de 1,4 % entre 2021 et 2022, après deux années de hausse plus importante. Cette hausse est inférieure à celle du niveau régional (+ 2,2 %). Depuis 2020, les effectifs artisanaux ont progressé de 8,4 %.

Le bâtiment enregistre une hausse des effectifs de 2,4 % entre 2021 et 2022 (110 postes), une croissance moins importante qu'en région (+ 3,5 %). Les services progressent également : + 3,4 % (260 postes). Dans cette activité, l'augmentation est moins forte en région (+ 2,4 %).

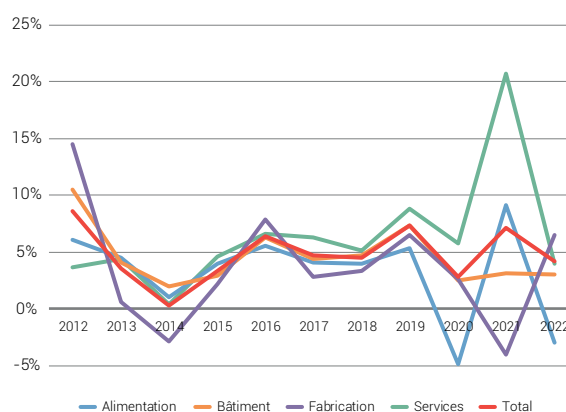
En revanche, le secteur de la fabrication connaît une stabilité de ses effectifs et le secteur de l'alimentation perd 1,9 % de ses effectifs (- 100 postes).

RÉPARTITION DES EFFECTIFS SALARIÉS ET DE L'APPRENTISSAGE



Source : Urssaf ; traitement CMAR-Loire

EVOLUTION DES ENTREPRISES ARTISANALES LIGÉRIENNES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Source et traitement : CMAR-Loire

Les plus importantes hausses d'effectifs concernent Saint-Etienne Métropole (+ 240 postes), Roannais Agglomération (+ 140 postes) et Loire Forez agglomération (+ 130 postes). Les communautés de communes de Forez-Est, du Pays entre Loire et Rhône, du Pilat Rhodanien et des Vals d'Aix et Isable subissent une légère perte d'effectifs.

L'effectif moyen est de 1,5 poste par entreprise (contre 1,4 poste en région). Au total, deux tiers des artisans n'ont pas de salarié.

HAUSSE DU NOMBRE D'ENTREPRISES ARTISANALES

Au 31 décembre 2022, 20 540 entreprises sont inscrites au Répertoire des Métiers de la Loire. Entre 2012 et 2022, le nombre d'artisans a augmenté de 52,0 % sur le territoire.

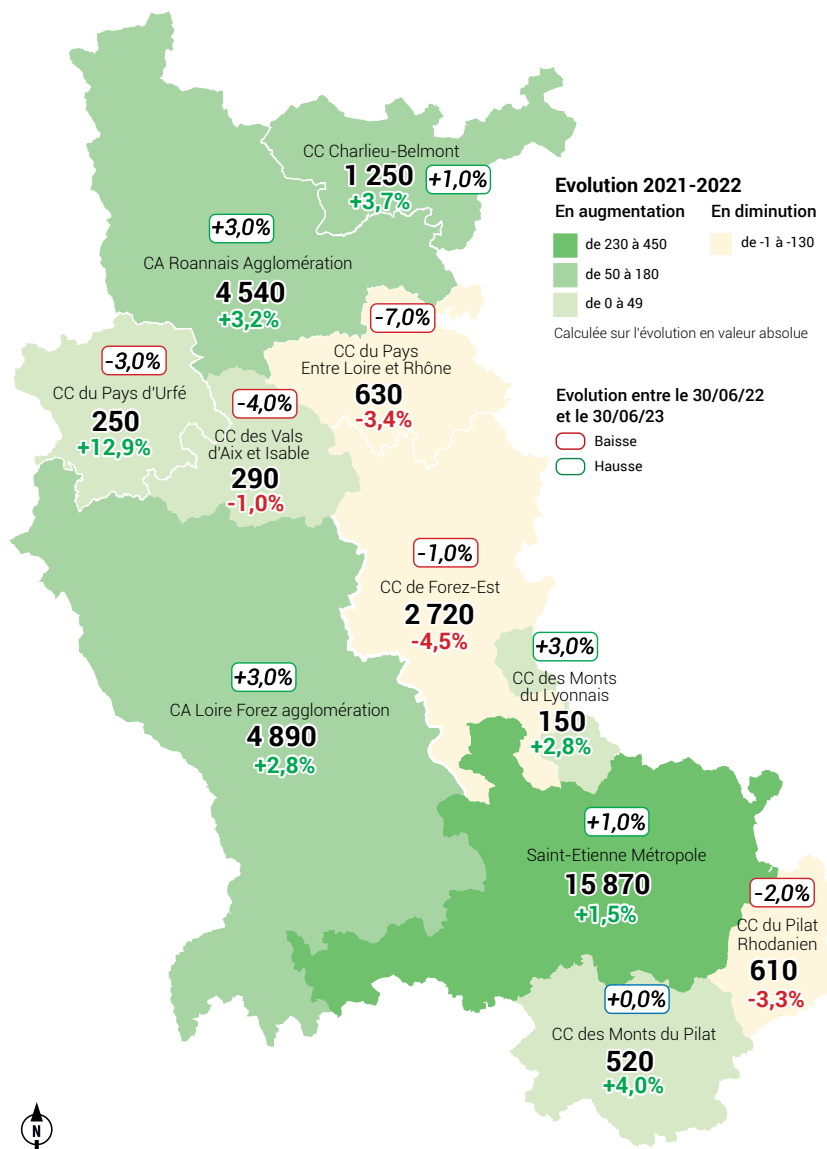
Au niveau du poids sectoriel, le bâtiment reste en première position avec 39,5 % des activités artisanales. Sa croissance est la plus importante en nombre d'entreprises entre 2012 et 2022 (+ 48,9 %).

Les services, qui représentent 35,9 % des activités artisanales, augmentent de 88,0 % entre 2012 et 2022. Il s'agit du secteur le plus féminisé : 40,0 % des chefs d'entreprises sont des femmes contre 24,6 % en moyenne dans l'artisanat ligérien.

La fabrication représente 15,3 % des entreprises artisanales. Leur nombre progresse de 28,4 % sur dix ans. C'est le secteur le plus vieillissant, 32,5 % des chefs d'entreprises ont plus de 55 ans, mais également le plus pérenne : 47,0 % des entreprises ont plus de cinq ans.

L'alimentaire, secteur le moins représenté avec 9,3 % des entreprises artisanales ligériennes, croît sur dix ans (+ 33,4 %).

EVOLUTION ANNUELLE DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS PAR INTERCOMMUNALITÉ



Source : Urssaf ; traitement : epures

LES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS Evolution du 30/06/2022 au 30/06/2023

+ 0,0 %
soit une stabilisation du nombre d'établissements

+ 1,0 %
soit un gain de 320 postes

➤ Bâtiment (dont le gros oeuvre)	+ 230 postes
➤ Services (dont les services aux entreprises)	+ 210 postes
➔ Fabrication (dont le bois, papier, ameublement)	+ 0 poste
➤ Alimentation (dont les plats à emporter)	- 110 postes

Source : Urssaf ; traitement : epures

ÉVOLUTION DES STATUTS JURIDIQUES DES ENTREPRISES

	Alimentation	Bâtiment	Fabrication	Services
EI/EIRL normal	17%	13%	9%	16%
EI/EIRL micro	23%	44%	48%	52%
SARL et EURL	26%	18%	19%	12%
SAS et SASU	34%	26%	23%	20%
Total général	100%	100%	100%	100%

Source et traitement : CMAR-Loire

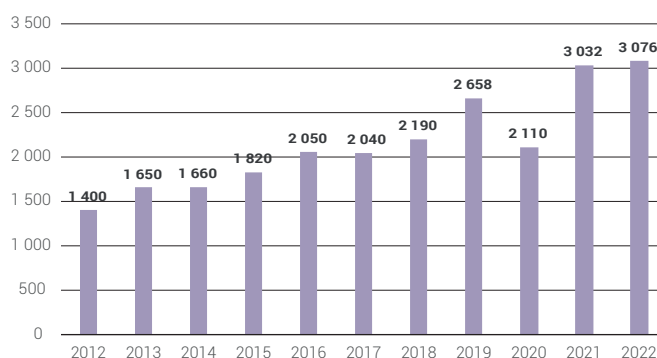
Les statuts juridiques se répartissent de la manière suivante : 59,0 % en entreprises individuelles, 41,0 % en sociétés. Plus précisément, les microentrepreneurs représentent près de la moitié des entreprises. La part des sociétés par actions simplifiées (SAS) continue de progresser de 8,5 % en un an. Les sociétés à responsabilité limitée (SARL) restent encore la forme sociétale la plus répandue dans le département (23,9 %), mais leur part diminue de 1,9 %.

PROGRESSION MODÉRÉE DES CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

En 2022, 3 080 entreprises artisanales ont été créées dans la Loire, soit une hausse de 1,5 % entre 2021 et 2022.

Le régime de la microentreprise est choisi par 76,0 % des créateurs. L'entreprise individuelle « classique » ne représente plus que 4,0 % des créations. Enfin, les parts des sociétés représentent 20,0 % des immatriculations.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS



Source et traitement : CMAR-Loire

COMMERCE INTERNATIONAL

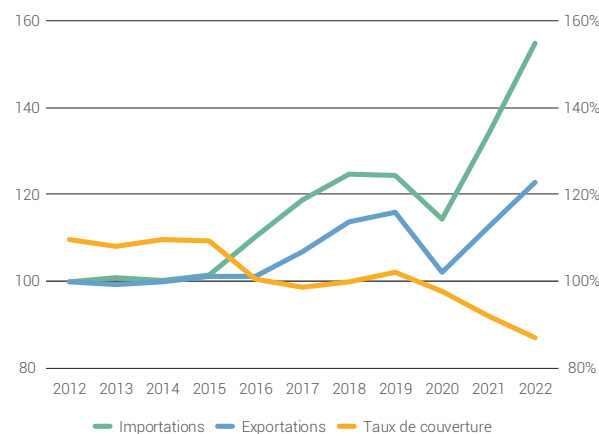
ACTIVITÉ COMMERCIALE INTERNATIONALE EN HAUSSE

La balance commerciale de la Loire est déficitaire en 2022 (- 680 millions d'euros) avec un taux de couverture de 86,8 % (- 5,3 points sur un an).

Cette année, les exportations progressent de 10,2 % par rapport à 2021, pour une valeur totale de biens échangés de 4,5 milliards d'euros. Simultanément, les importations augmentent également (+ 18,5 %) pour une somme cumulée de 5,2 milliards d'euros.

En Auvergne-Rhône-Alpes, les importations, d'un montant de 79,0 milliards d'euros, sont en augmentation de 16,3 %. Les exportations, sont en hausse de 14,0 % pour atteindre 70,7 milliards d'euros.

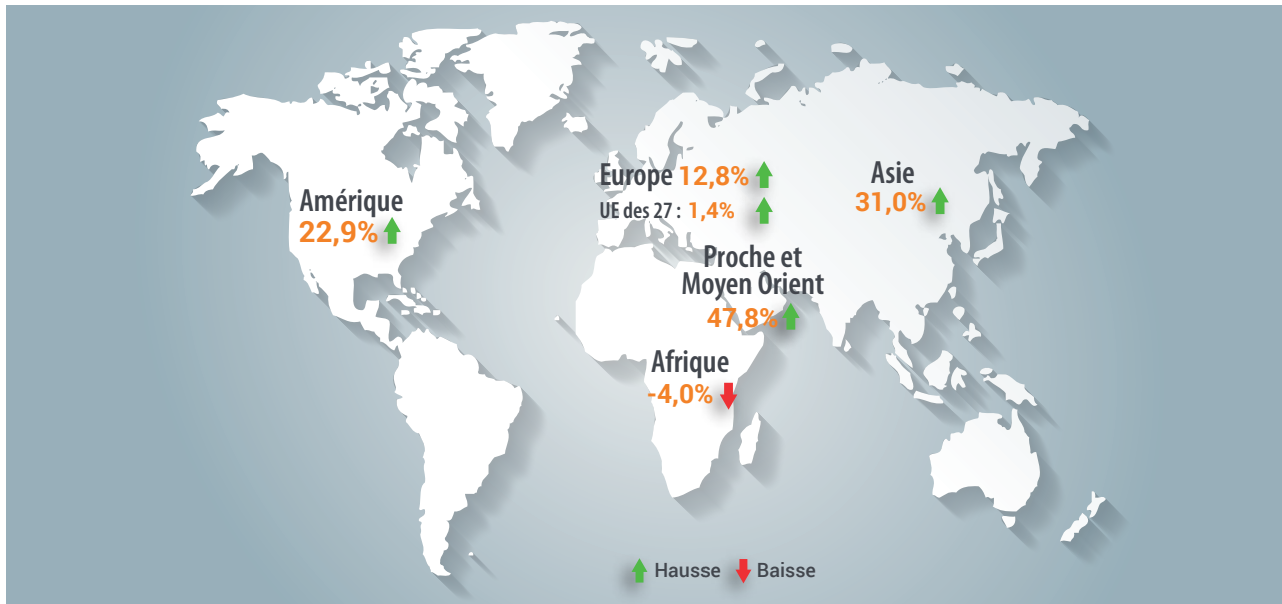
EVOLUTION DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX
2012 ET 2022
(BASE 100 EN 2011 POUR LES EXPORTATIONS ET LES IMPORTATIONS)



Source : Douanes ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

CROISSANCE DES IMPORTATIONS²

EVOLUTION DU MONTANT (EN %) DES IMPORTATIONS DE LA LOIRE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE ENTRE 2021 ET 2022



Source : Douanes 2022; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

¹Rapport entre la valeur des exportations et celle des importations

²Les principaux produits importés et exportés sont disponibles dans la publication, page 6.

En 2022, l'Europe reste le principal approvisionneur des entreprises de la Loire (3,9 milliards d'euros, 76,1 % de l'import). Sa part de marché est en baisse (- 2,7 points), tandis que le montant des achats progresse de 12,8 %.

L'Asie demeure le second pourvoyeur des entreprises du département (900 millions d'euros ; 17,4 % de l'import) avec un accroissement de sa part de marché (+ 11,6 points). Le montant des importations est en progression par rapport à 2021 (+ 31,0 %).

L'Amérique, troisième marché (151 millions d'euros), enregistre une progression du volume des importations (+ 22,9 %) par rapport à 2021.

Les importations en provenance d'Afrique sont en baisse par rapport à 2021 (16 millions d'euros et - 4,0 %).

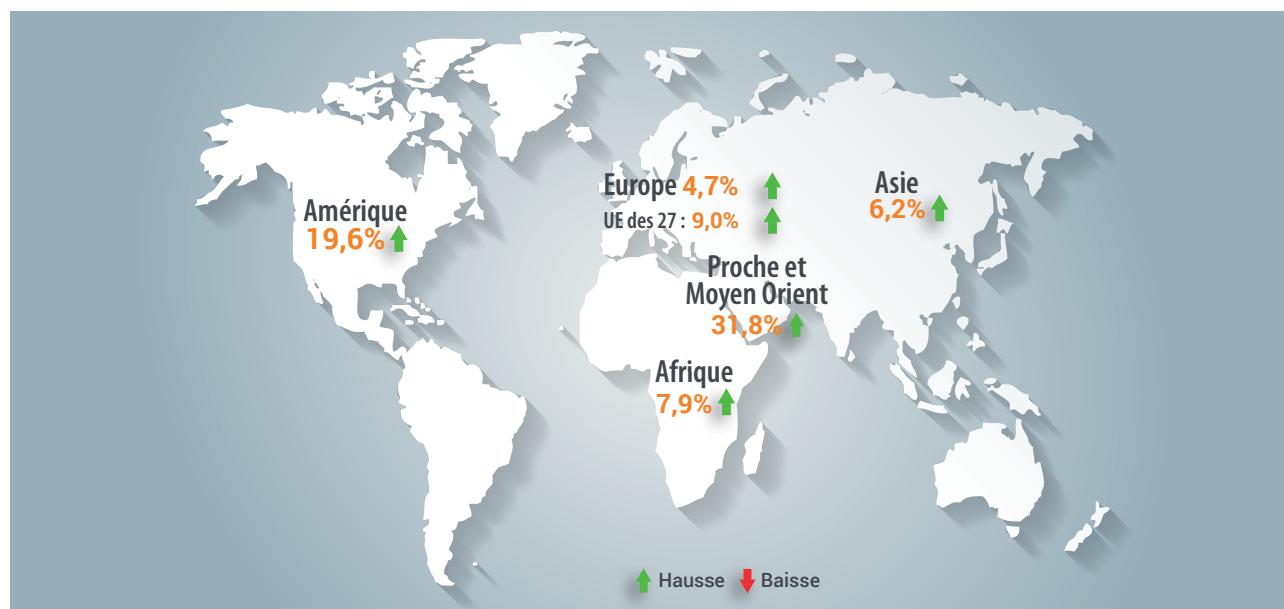
PAYS FOURNISSEURS DE LA LOIRE (IMPORT), ANNEE 2022

Rang 2022	Pays	Valeur en M€	%
1	Allemagne	921	18%
2	Chine	638	12%
3	Italie	636	12%
4	Pays-Bas	490	9%
5	Belgique	437	8%
6	Espagne	436	8%
7	Suisse	130	3%
8	Pologne	120	2%
9	Etats-Unis d Amérique	113	2%
10	Turquie	103	2%
Total général	Monde	5 183	100%

Source : Douanes ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

HAUSSE DES EXPORTATIONS

EVOLUTION DU MONTANT (EN %) DES EXPORTATIONS DE LA LOIRE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE ENTRE 2021 ET 2022



Source : Douanes 2022; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

En 2022, les entreprises ligériennes continuent d'exporter majoritairement leurs produits en Europe (3,3 milliards d'euros, + 4,7 % sur un an), dont 72,6 % dans les pays membres de l'Union Européenne (+ 9,0 % en un an).

Pour la deuxième année consécutive, l'Amérique est la deuxième destination d'export des produits ligériens (418 millions d'euros pour 9,3 % de l'export ; + 19,6 % sur un an).

L'Asie, qui était la deuxième destination d'export des produits ligériens de 2014 à 2020, reste la 3^e destination en termes de débouchés (370 millions d'euros pour 8,2 % de l'export ; + 6,2 % sur un an).

Le podium 2022 des principaux pays clients des entreprises ligériennes est composé de l'Italie (13,8 % de l'export), de l'Allemagne (13,2 %) et de l'Espagne (10,2 %).

PAYS CLIENTS DE LA LOIRE (EXPORT), ANNEE 2022

Rang 2022	Pays	Valeur en M€	%
1	Italie	622	14%
2	Allemagne	596	13%
3	Espagne	458	10%
4	Belgique	223	5%
5	Etats-Unis d Amérique	198	4%
6	Royaume-Uni	196	4%
7	Pays-Bas	170	4%
8	Pologne	128	3%
9	Chine	118	3%
10	Turquie	117	3%
Total général	Monde	4 502	100%

Source : Douanes ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

LA DECARBONATION : UN ENJEU POUR L'ECONOMIE

Le changement climatique s'accélère et ses conséquences touchent tous les pays. La lutte contre le dérèglement climatique est une nécessité. À travers sa Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC), la France s'est fixée comme objectif d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Pour y parvenir, il faudrait accélérer le rythme de la décarbonation, définie comme l'ensemble des actions visant à réduire la consommation d'énergies fossiles et l'émission de dioxyde de carbone d'un pays, d'une économie, d'une entreprise... La décarbonation passe, entre autres, par la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) qui résultent de nombreuses activités humaines : combustion d'énergies fossiles, utilisation d'engrais, élevage, logement, climatisation, transport, déforestation...

L'urgence climatique requiert de décarboner l'économie. Et si cette décarbonation était un levier de compétitivité, de réindustrialisation et de changements technologiques majeurs ?

État des lieux

En 2022, en France, près de 85% des GES proviennent de quatre secteurs d'activité : l'agriculture (21%), les transports (29%), l'industrie (18%) et le bâtiment (18%). Quatre secteurs industriels regroupent plus de 80% des émissions (chimie, métallurgie, production de matériaux de construction, industries agroalimentaires). Par ailleurs, 50 sites industriels sont responsables de 54 % de ces émissions. L'intensité carbone de la production manufacturière française est en moyenne inférieure à celle des produits importés. Les importations représentent désormais 50 % de l'empreinte carbone de la France¹.

Stratégies sectorielles de décarbonation

Pour atteindre l'objectif de neutralité carbone, la SNBC propose, d'ici 2030, de réduire les émissions de GES de 49% pour le secteur du bâtiment, 35% pour l'industrie, 28% pour les transports et 19% pour l'agriculture. L'industrie, vecteur d'innovation technologique, a un rôle déterminant à jouer dans cette orientation (véhicules électriques, bâtiments à faible empreinte carbone, équipements pour les énergies renouvelables...).

Dans le domaine de la mobilité, plusieurs innovations ont vu le jour, essentiellement à partir des technologies numériques. Une étude récente²

estime que l'amélioration de la gestion de la motorisation des véhicules liée à l'injection directe et au turbo, pour les véhicules essence ou diesel, a permis une réduction de 20 à 25% des émissions de CO₂ des voitures particulières en circulation en Europe entre 1990 et 2020, avant même l'arrivée massive des véhicules hybrides et électriques. Les technologies numériques impactent également la mobilité à travers le développement du télétravail, de l'autopartage, des flottes de vélos, des trottinettes, des scooters électriques connectés et partagés... Néanmoins ces changements impactent encore très peu la décarbonation de la mobilité.

Un des leviers principaux de décarbonation des entreprises industrielles est à ce jour l'électricité, soit en utilisation directe soit en recourant à l'hydrogène³. L'exemple le plus prometteur est celui des aciéries, où l'hydrogène pourrait remplacer le charbon afin de réduire l'usage du minerai de fer. Mais cette substitution suppose le remplacement complet des installations, ce qui représente un investissement considérable. Quant à l'usage énergétique de l'hydrogène (en remplacement par exemple du gaz naturel pour le chauffage industriel), il pourrait s'appliquer à la quasi-totalité des industries consommant de la chaleur dans leurs procédés de fabrication⁴. Quel que soit l'usage, le recours à l'hydrogène comme voie de décarbonation dépend évidemment du type d'hydrogène privilégié, gris, bleu ou vert⁵.

Face à l'augmentation de la population, la construction de nouveaux bâtiments aura également un effet important sur les émissions de CO₂. La réussite de la transition écologique dans la construction exige une rupture avec de nombreuses pratiques existantes. Parmi ces exigences, on peut citer le développement des filières et des matériaux biosourcés et géo-sourcés ou les aides massives à la rénovation énergétique et thermique des bâtiments⁶.

Alors que l'industrie et les transports sont pointés comme des secteurs très impactants d'un point de vue environnemental, il faut souligner que les GES du secteur numérique représentent 2,5 % des GES en France aujourd'hui. D'après la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, en 2040, si aucune politique publique de sobriété numérique n'est déployée, le numérique pourrait atteindre près de 7 % des GES de la France,

un niveau bien supérieur à celui du transport aérien à ce jour (4,7 %). Cette croissance serait notamment due à l'essor de l'Internet des objets (IoT) et le développement des data centers⁷.

Quelle stratégie de décarbonation pour les TPE et PME ?

La décarbonation de l'économie française nécessite une attention particulière portée aux PME et TPE au regard du tissu économique national et régional. Selon une étude de Bpifrance⁸, les PME-TPE françaises représentent entre 27 % et 32 % de l'empreinte carbone française totale. Ces cinq dernières années, l'installation de l'allumage automatique de la lumière et la mise en place du tri des déchets sont les principales actions de décarbonation mises en œuvre dans les PME et TPE. Or, une transformation écologique plus large doit s'attaquer aux postes d'émissions les plus importants : achats de marchandises et de matières premières, rénovation thermique des bâtiments, fret et mobilité. Selon 76 % des dirigeants interrogés dans cette même étude, le principal obstacle à la décarbonation des entreprises les plus petites, avant même le manque de moyens financiers, reste « la lourdeur » des services de l'État : « difficultés à trouver les bons interlocuteurs publics pour bâtir

leurs projets et obtenir les subventions ou permis de construction dans un délai convenable ».

Décarbonation : vecteur de compétitivité ?

S'il est incontestable que la décarbonisation entraîne des coûts, elle offre également des opportunités. La décarbonation peut permettre aux entreprises d'être moins dépendantes des coûts de l'énergie, mieux faire face à un durcissement de la réglementation relative aux émissions de GES, répondre aux exigences des parties prenantes, s'engager dans la promotion de technologies de rupture telles que l'hydrogène bas carbone, la biomasse, l'électrification des procédés ou la capture et la séquestration de carbone⁹. Autant de leviers de compétitivité pour les entreprises.

Par ailleurs, en France, les productions domestiques ont une plus grande efficacité environnementale que les productions importées. En effet, l'augmentation de l'empreinte carbone est un des effets collatéraux des délocalisations¹⁰. Une réindustrialisation, prioritairement orientée vers les filières intensives en énergie, pourrait alors être envisagée non plus uniquement comme un vecteur d'attractivité des territoires ou de modernisation des sites industriels mais avant tout comme un levier de décarbonation de l'industrie.

¹ Secrétariat général à la planification écologique (2023). Trajectoires de décarbonation et de verdissement. Document de travail. 19 pages.

² Midler. Ch., Patrick Pélata. P. 2023. L'apport du numérique dans la décarbonation des mobilités : le cas de l'automobile. Annales des Mines.110 (2). 86-90.

³ Bui. H. 2023. Les enjeux de compétitivité industrielle de la transition électrique. Annales des Mines. 109 (1). 68-72.

⁴ Leonhardt. JM. 2022. Décarbonation de l'industrie : le joker Hydrogène. Annales des Mines. 4. 113-118.

⁵ L'hydrogène gris est produit à partir de combustibles fossiles (surtout gaz naturel et charbon) et donc fortement émetteur de carbone. L'hydrogène bleu est également produit à partir de combustibles fossiles, mais associé à un procédé de capture et de stockage du carbone. L'hydrogène vert est fabriqué à partir d'eau et d'électricité renouvelable via un processus d'électrolyse qui n'émet pas de CO₂.

⁶ Guerniou. C. 2023. Le carbone dans le bâtiment, le bâtiment dans la décarbonation. Constructif. 64 (1). 68-72.

⁷ Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable. 2020. Pour une transition numérique écologique. Rapport d'information de la mission d'information sur l'empreinte environnementale du numérique.

⁸ Bpifrance Le Lab. 2023. Décarboner les PME & ETI françaises. 41 pages.

⁹ L'hydrogène est décarboné quand sa production et son utilisation n'émettent pas de CO₂. La biomasse est l'ensemble des matières organiques pouvant devenir des sources d'énergie. L'électrification des procédés vise le remplacement des moteurs et des chaudières à base d'énergie fossiles par des composants électriques. La capture et la séquestration de carbone permettent de retenir du CO₂ émis par les procédés industriels et de le stocker dans des formations géologiques profondes.

¹⁰ Deloitte. 2021. Le redéploiement industriel un enjeu social, économique et un instrument de maîtrise de notre empreinte carbone. Étude d'impact de la désindustrialisation sur l'empreinte carbone de la France. Rapport final. 112 pages.

Sources et méthodologie

Etablissements et effectifs salariés privés : source Urssaf

Le champ de cette publication couvre l'ensemble des cotisants du champ concurrentiel (« secteur privé » selon la définition de la DGAFP cf acoss.fr, rubrique Acooss Stat / n°274) affiliés au régime général, domiciliés en France, hors agriculture, sylviculture et pêche (secteur AZ, qui relève en grande partie de la Mutuelle sociale agricole), hors activités extraterritoriales (UZ) et hors salariés des particuliers employeurs, en France hors Mayotte

Les effectifs salariés sont issus des Bordereaux Récapitulatifs de Cotisations (BRC) et de la Déclaration Sociale Nominative (DSN), remplis par les employeurs dans le cadre de la déclaration des cotisations sociales aux Urssaf. L'effectif salarié, hors intérimaires, est un effectif au 31/12/2022 et au 30/06/2023 ; chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif diffère d'autres notions d'emploi faites en ETP ou qui excluent certaines catégories de salariés dont les emplois aidés. Il donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acooss.

La chaîne de production Acooss qui alimente cette publication est également mobilisée dans le cadre du dispositif de coproduction Acooss-Insee-Dares des estimations trimestrielles d'emploi (ETE). Ce dispositif permet de suivre l'emploi salarié total selon le schéma de production suivant :

- l'Acooss fournit les données d'évolution des effectifs salariés sur le seul secteur privé hors intérimaires (hors agriculture et hors salariés des particuliers employeurs) produites dans le cadre de la présente publication ;

- la Dares produit les évolutions d'emploi sur l'intérim (avec correction de la multiactivité) à partir des données issues des relevés mensuels de missions de Pôle emploi, puis à terme de la DSN ;

- l'Insee produit les données d'évolution de la fonction publique, du secteur agricole et les salariés des particuliers employeurs.

Le nombre d'établissements recense les entités ayant déclaré une masse salariale au cours du 4^e trimestre 2022 et du 2^e trimestre 2023.

Les séries trimestrielles de l'emploi et de la masse salariale produites nationalement par l'Acooss sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique.

Création d'établissements : source INSEE

La statistique des créations d'établissement est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (REE-Sirene). Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'établissement, en cohérence avec la notion de création d'entreprise qui s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons, correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la statistique des créations d'établissement couvre l'ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Projets de recrutement : source BMO Pôle Emploi

Ce rapport présente les résultats de la vague 2023 de l'enquête "Besoins en main-d'œuvre" (BMO) pour la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le champ de cette vague est le même que celui de l'enquête 2022, soit d'une part les établissements relevant du secteur privé et, d'autre part :

- les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
- les établissements du secteur agricole,
- les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...) et les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête porte donc sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (Banque de France...). Cette définition correspond au total à 303 103 établissements pour la région Auvergne-Rhône-Alpes (extraits du répertoire SIRENE), dont 231 400 ont été interrogés cette année. Plus de 47 700 établissements ont répondu au questionnaire. Les résultats ont été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des employeurs de la région.

Offres et demandes d'emploi : source Pôle Emploi, DT Loire

L'analyse de l'adéquation entre les emplois disponibles (via les offres d'emploi déposées par les employeurs auprès de Pôle emploi) et les personnes à la recherche d'emploi (via les inscrits à Pôle emploi) est un exercice délicat mais très utile pour l'action du service public de l'emploi. Elle permet notamment de mieux cibler les besoins de formation pour combler d'éventuelles inadéquations. Cette analyse repose principalement sur un calcul statistique dont l'objectif est de révéler des métiers dont la demande est insuffisante par rapport à l'offre d'emploi, ou encore pour lesquels les employeurs éprouvent des difficultés de recrutement, en déterminant ce que l'on appelle des « métiers en tension ».

Chefs d'entreprise et entreprises artisanales : source CMA Loire

Les mouvements du Répertoire des Métiers (RM) sont le résultat des formalités traitées en amont par le Centre de formalités des entreprises (CFE) : créations, modifications et radiations de nos entreprises artisanales.

Commerce international : source Douanes

Les données des Douanes sont collectées sur la base des déclarations d'échanges de biens (DEB) pour les échanges avec les 26 autres Etats membres et des déclarations en douanes (DAU) pour les échanges avec les autres pays. Ils ne retracent que les échanges de marchandises et non de services.

Création et radiation d'établissements : source Datainfogreffe

Datainfogreffe a été créé par le G.I.E. Infogreffe pour permettre aux greffiers des Tribunaux de commerce, officiers publics et ministériels, d'assurer une plus large diffusion de l'information légale sur les entreprises. Les données provenant de Datainfogreffe sont issues du Registre du Commerce et des Sociétés. Le contrôle des greffiers assure la transparence économique, garantit la véracité et l'authenticité des indicateurs.

La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) : source Urssaf

La DPAE est une formalité obligatoire liée à l'embauche qui doit être effectuée par l'employeur dans les 8 jours précédant l'embauche et adressée à l'Urssaf dont il relève, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail.

Le champ des DPAE porte sur l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim et entreprises affiliées à la MSA) et le secteur public pour ce qui concerne les non fonctionnaires. Les embauches de plus d'un mois comprennent les CDI et les CDD d'une durée strictement supérieure à 31 jours. Elles sont corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO).

Les séries trimestrielles des DPAE produites au niveau national sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique (avis du 14/04/2020 -JORF du 18/04/2020).



A retenir

La Loire a connu une année 2022 positive en termes d'emplois avec une hausse des effectifs salariés privés de près de 0,9 % bien qu'en retrait comparativement aux hausses constatées en région et en France. Le nombre d'établissements employeurs a également progressé en 2022.

Sur le plan de l'activité, si le montant des exportations a augmenté, le montant des importations a progressé encore plus rapidement. Le déséquilibre à l'international s'est ainsi creusé pour le département. Au niveau national, cette baisse relative des demandes adressées à la France est une des raisons qui limitent la croissance du PIB pour 2024.

L'année 2023 apparaît plus contrastée avec une baisse importante du nombre d'offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi même si, dans le même temps, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois baisse légèrement. Ces chiffres sont corroborés par la légère baisse du nombre de déclarations préalables à l'embauche sur les huit premiers mois de l'année et par la forte baisse des effectifs intérimaires au 30 juin 2023. Pour autant, les difficultés des entreprises à recruter persistent.

Les huit premiers mois de l'année sont marqués par une hausse des créations d'entreprises alors que les radiations apparaissent dans la moyenne des années précédentes à l'exception d'un pic enregistré en mars 2023.

CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

Place de la Bourse 69289 Lyon Cedex 2
tél : 04 72 40 58 58
e-mail : infos@lyonmetropole.cci.fr
web : www.lyon-metropole.cci.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Loire

Rue de l'Artisanat - BP 724
42 951 Saint-Etienne Cedex 9
tél : 04 77 92 38 00
e-mail : contact@cma-loire.fr
web : www.cma-loire.fr

Emplois Loire Observatoire

46 rue de la télématique
42 000 Saint-Etienne
tél : 04 77 92 83 70
e-mail : contact@elobs.fr
web : www.elobs.fr

epures, Agence d'urbanisme de la région stéphanoise

46 rue de la télématique - CS 40 801
42 952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
e-mail : epures@epures.com
web : www.epures.com

URSSAF Rhône-Alpes

6 rue du 19 mars 1962
69691 Vénissieux Cedex
tél : 04 77 43 85 94
e-mail : pole-statistiques.rhone-alpes@urssaf.fr
web : www.rhonealpes.urssaf.fr

Université Jean Monnet

Maison de l'Université
2 rue Tréfilerie 42100 Saint-Etienne
tél : 04 77 42 17 00
web : www.univ-st-etienne.fr